

# Annexe à la circulaire générale de rentrée 2021/2022 pour les classes maternelles

L'entrée à l'école maternelle est un événement important pour chaque enfant... pour chaque parent ... et tellement de choses tiennent parfois à des détails. Pour que tout se passe pour le mieux, voici quelques consignes pour nous aider mutuellement.

## Accueil

### **L'admission à l'école maternelle peut se faire quand :**

- L'enfant est prêt à intégrer la vie collective, qu'il est propre, **y compris pendant la sieste (pas de couche à l'école).**
- L'enfant a au moins 2 ans à la date de la rentrée scolaire (**et suivant le nombre de places disponibles.**)

**Classe TPS** (enfants nés en 2019) : les élèves inscrits seront accueillis uniquement les matins, sans cantine le midi. Il n'y a pas de sortie scolaire à la journée en TPS.

**LE MATIN**, l'accueil des enfants se fait **dans les classes de 8h30 à 8h40**, heure à laquelle tous les élèves doivent être arrivés dans la classe.

Pour le bon fonctionnement de la classe, les parents confient leur enfant à l'enseignante à l'entrée de la classe et ne s'attardent pas trop longtemps. Les enseignantes sont à la disposition des parents à un autre moment que vous conviendrez avec elles.

**L'APRES-MIDI**, l'école commence à **13h40 précises**, mais les enfants peuvent être accueillis sur la cour dès 13h30. Les parents de Grande Section sont invités à confier leur enfant à l'enseignante de surveillance au portail de la petite cour. Les enfants de **Petite** et **Moyenne Section** sont conduits par leurs parents jusqu'à la porte de la salle de repos **jusqu'à 13h40**.

**La sécurité exige de la discipline de TOUS, parents, personnels et enseignantes dans la confiance mutuelle : les enfants des classes maternelles ne peuvent en aucun cas arriver seuls en classe ou sur la cour.**

Le moment de la rentrée en classe est toujours un moment de rupture (pour l'enfant et les parents). Aidez votre enfant à bien vivre ce temps. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la classe lorsque l'enseignante a commencé les activités avec les enfants.

## Vie quotidienne à l'école

- **Sieste** (P.S et M.S.) : il est demandé un sac de couchage sans cordon avec le prénom marqué de façon visible sur l'extérieur du duvet et apporté dans un grand sac avec le prénom. Celui-ci reste à l'école. Il sera remis à la famille à chaque période de vacances scolaires pour être lavé. Les petits peuvent apporter un seul petit doudou (ne faisant aucun bruit), **marqué** également. A l'école, ce doudou reste dans le cartable et ne sort que pour la sieste. La tétine est acceptée uniquement pour la sieste et doit être rangée dans une boîte fermée au nom de l'enfant dans le cartable.
- **Collation** : il n'est pas proposé de goûter en maternelle. Seuls les enfants qui vont en garderie le matin peuvent en apporter un (pas de biberon...) qui sera pris avant 8h30.
- **Cantine** : les serviettes sont fournies par l'école.
- **Tenue vestimentaire** : elle doit être propre chaque jour et adaptée aux activités scolaires. Pour faciliter l'autonomie, évitez tout vêtement à bretelles et bodys... Eviter les vêtements à paillettes ou à relief.
- **Vêtements et sécurité** : privilégier le tour de cou ou si écharpe elle doit être très courte. Retirer les cordons ou lacets des cols, capuches et duvets. Merci d'attacher les cheveux longs.
- **Rechange** : pour les élèves de TPS, PS et MS apporter **dès le jour de la rentrée** un rechange complet (1 pantalon, 1 tee-shirt, 1 paire de chaussettes, 1 slip), le tout dans un sac plastique zippé (grand sac transparent type sac congélation), avec le prénom de votre enfant écrit au stylo.

Cette tenue restera à l'école. **Prévoir un petit sac en tissu (30 à 40 cm maxi) avec un lien pour l'accrocher au porte manteau.**

- Les enfants ne doivent pas apporter de **jeu personnel** à l'école.
- **Ni les enseignantes, ni les enfants, n'ont à distribuer des invitations d'élèves pour les anniversaires.**

## Fournitures

Une liste vous a été transmise en juin, **l'ensemble des fournitures (y compris les photos) doit être apporté dès le jour de la rentrée ou le mardi 31 août de 14h à 15h30 (uniquement sur ce créneau).**

## Absences

- Ne jamais faire manquer votre enfant sans raison valable (on ne l'a pas réveillé ... Il pleut ...). Le développement et les acquisitions de l'enfant demandent une présence régulière même à l'âge des tout-petits.
- Le plus possible, éviter pour les plus jeunes une amplitude de journée trop fatigante (garderie du matin + cantine + garderie du soir).
- Toute absence, prévue ou imprévue, doit être signalée à l'école **dès le 1<sup>er</sup> jour d'absence** (par téléphone ou par écrit). **Rapporter un bulletin d'absence dès son retour en classe.**
- **Pour raisons médicales, si l'enfant doit rester à jeun, veillez à le garder le temps nécessaire à la maison.** Les enseignantes ne sont pas autorisées à donner des médicaments à l'école sauf en cas de protocole (voir détail sur la circulaire générale de rentrée : PAI).
- Un enfant malade ne doit pas être déposé à l'école.
- **Un enfant n'arrive pas, ou ne repart pas en cours de demi-journée ou de journée** (sauf séance rééducation, ex : orthophonie).

## Pédagogie

- Les enseignantes tout au long de l'année vous tiendront au courant des activités de la classe, en particulier par les cahiers et dossiers qui vous seront remis régulièrement.
- Une réunion aura lieu au cours de la première période (sept/oct) pour vous présenter la vie de la classe.
- Les enseignantes sont à votre disposition pour parler de votre enfant personnellement, en prévoyant de prendre rendez-vous. Il n'est pas possible de parler d'un enfant pendant la sortie des élèves.
- **Prêtez attention** à ce que l'enfant peut rapporter, à ce qu'il raconte. **Encouragez et témoignez de l'intérêt à sa scolarité.**

## Les courriers de l'école

Généralement au panneau et sur les fenêtres : menus, spectacles, journées pédagogiques, sorties pédagogiques ... **Ces informations figurent également dans un cahier de liaison que vous devez signer et rapporter le jour de classe suivant.**

- **Vous ne travaillez pas à l'extérieur** de chez vous et pourtant l'école apporte un changement de rythme à la maison en raison des horaires plus stricts... couchez l'enfant tôt, prévoyez un temps suffisant pour le petit déjeuner de votre enfant et pour le préparer afin d'éviter la panique des départs précipités pour l'école. Éviter toute exposition aux écrans le matin avant le départ pour l'école.
- **Vous avez un travail à l'extérieur de chez vous** : vous devez prévoir une personne disponible pour venir chercher votre enfant si besoin (maladie, fièvre...).

Merci de respecter ces consignes afin de nous aider à mener à bien notre mission éducative et scolaire.

Les enseignantes de Maternelle,  
Le chef d'établissement.